

**Mercredi 27 décembre 2023**

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, tenue à la salle du conseil au 4, rue du Couvent, le mercredi 27 décembre 2023 à 19 h 00.**

**Sont présents :** Mesdames les conseillères Julie Nadeau et Marie-Josée Caron et Messieurs les conseillers Gilles Beaulieu, Bernard Fortin et Matthieu Gagné sous la présidence de Monsieur Richard Caron, maire formant quorum.

**Est absent :** Monsieur Gilles Plourde a motivé son absence.

**Est aussi présente** Madame Maryse Ouellet, directrice générale et greffière-trésorière.

**2023-12-264**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

---

Constatant que tous les membres du conseil sont présents et forment quorum, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

**2023-12-265**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

**CONSIDÉRANT** la lecture du projet d'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour;
3. Adoption par résolution des prévisions budgétaires (budget) pour l'année 2024;
4. Adoption par résolution du plan triennal des immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026;
5. Période de questions;
6. Clôture et levée de la séance.

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Marie-Josée Caron

Et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

**2023-12-266**

**ADOPTION PAR RÉOLUTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES (BUDGET) POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2024**

---

<b>REVENUS</b>	<b>2024</b>
Taxes	853 799 \$
Paiement tenant lieu de taxes	5 280 \$
Transferts	355 731 \$
Services rendus	18 600 \$
Imposition de droits	109 500 \$
Intérêts (subv.)	26 743 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 369 653 \$</b>

<b>DÉPENSES (CHARGES)</b>	<b>2024</b>
Administration	339 456 \$
Sécurité publique	108 206 \$
Transport	387 760 \$
Hygiène du milieu	67 161 \$
Matières résiduelles	93 286 \$
Aménagement et urbanisme	58 559 \$
Santé et bien-être	21 120 \$
Loisirs et culture	77 251 \$
Frais de financement	110 437 \$
Remboursement de la dette	106 417 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 369 653 \$</b>

<sup>1</sup>Prendre note que les amortissements d'immobilisations ne sont pas inclus comme « charges » aux dépenses de fonctionnement.

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Julie Nadeau

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska adopte les prévisions budgétaires (budget) pour l'année financière 2024.

2023-12-267

**ADOPTION PAR RÉOLUTION DU PLAN TRIENNAL DES  
IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2024, 2025 ET 2026**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Bernard Fortin

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska adopte le plan triennal d'immobilisations pour les années suivantes : 2024, 2025 et 2026;

2024 : 959 165,00 \$      Travaux dans le rang du Nord  
2025 : 300 000,00 \$      Travaux sur le garage municipal  
2026 : 1 500 000,00 \$      Asphaltage de la route de la Rivière-Manie

2023-12-268

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

- Un citoyen a demandé concernant le projet d'asphaltage de la route de la Rivière-Manie, si c'est à partir du coin jusqu'au pont (Route des Platins), M. le maire répond a répondu oui soit jusqu'aux glissières.

2023-12-269

**FERMETURE DE LA SÉANCE**

---

L'ordre du jour étant épuisé,

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Gilles Beaulieu

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska la levée de l'assemblée à 19 h 14.

---

Richard Caron, maire

---

Maryse Ouellet, directrice générale  
et greffière-trésorière

« Je, Richard Caron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

---

PROCÈS-VERBAL  
MUNICIPALITÉ SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA

Richard Caron, maire